



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut »

juin 2013, n°4

La culture

Avec ce mois de juin, nous rentrons dans la période des festivals d'été, l'occasion de replonger dans ce vaste champ désigné par le mot « culture ».

La culture, écrivions-nous dans « SURSAUT, est une *« exigence qui nourrit tout à la fois la démocratie et le lien social »*. Elle est ce qui fait de l'homme un être social c'est-à-dire l'artisan d'une construction collective d'un mode d'être ensemble dans le monde. Elle le sort des seules exigences de ses besoins et de ses pulsions. C'est ce dont témoignent depuis l'aube de l'humanité les dessins des grottes de Lascaux ou Chauvet. A quoi servent-ils ? A rien si on les considère du simple point de vue utilitaire ... pas plus que la Joconde ou « La petite musique de nuit » de Mozart. Et pourtant, toutes ces œuvres ont traversé le temps et témoignent de l'homme, au même titre que le Mahābhārata indien ou les statues de l'île de Pâques.

La culture varie avec le temps et avec les lieux. Lorsque le promeneur flâne dans Montpellier, il parcourt les sept siècles qui ont contribué à son identité actuelle tout en côtoyant les bases de ses projets urbanistiques en cours ouvrant notre cité sur les décennies à venir. C'est ce qu'inscrit le projet des « folies architecturales du XXI^e siècle ».

La culture d'une ville ne se limite pas à ces traces visibles : elle est constituée, plus profondément, de tout un ensemble de valeurs et de manières de vivre ensemble qui constitue son identité et son être singulier. Cette vie particulière se construit au quotidien aussi bien par de grands événements et de grandes œuvres que dans la discrétion et la richesse de multiples actions de la vie de tous les jours. Elle est l'œuvre de quelques grands créateurs mais aussi de la foule plus anonyme des citoyens de la Cité et des regroupements associatifs qui y œuvrent.

Toute ambition de politique culturelle doit savoir tenir ensemble et conjuguer deux exigences qui peuvent sembler contraire : l'élitisme de lieux et d'événements et l'effervescence d'initiatives et de créations de tous. Deux impératifs doivent alors guider l'action politique : celui de la qualité et celui de l'accès du plus grand nombre.

Nous pensons que la richesse de Montpellier vient de sa dynamique « mosaïque ». Ce n'est pas vrai seulement du côté de son histoire passée ou de ses grands événements annuels : ce doit l'être tout autant du côté de ses acteurs et de leurs créations.



Georges BRAQUE : Le jour et la nuit

C'est ce dont nous entretiendrons, entre autres, Jean Claude CARRIERE et René KOERING lors de la rencontre exceptionnelle que nous vous proposons le jeudi 6 juin à 18H30 à la salle Pétrarque dans le cadre de nos soirées « Controverses ». Ces deux acteurs majeurs de notre culture locale mais dont le rayonnement va bien au-delà de nos seules frontières régionales et nationales essaieront de répondre, devant nous et avec nous, à ces ambitieuses questions : « *Montpellier, aujourd'hui grande ville de culture ... et demain ? Quelles politiques culturelles pour notre métropole ?* ».

Echos de nos soirées « controverses de Montpellier 2020 »

Pauvreté, précarité Quelles politiques pour quelles solidarités ?

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 22 mai, Alain BEREZIAT, président de la Banque alimentaire de l'Hérault et vice-Président de la Fédération française des Banques alimentaires, pour une soirée d'échanges sur un sujet douloureux et, souvent, difficile à regarder en face : celui de la pauvreté et de la précarité. Le spectacle de ceux qui en sont atteints hante de plus en plus les trottoirs ou les carrefours de nos cités. Ils font, souvent, l'objet de reportages ou d'informations sur nos écrans télévisuels.

N'oublions pas, cependant, que l'immense majorité de ceux qui en souffrent vivent dans l'oubli et le silence de la honte et de la solitude.

La progression de la pauvreté et du nombre de personnes atteintes par la précarité devient une préoccupation majeure de nos sociétés. Pauvreté et précarité fragilisent le lien social et créent des réflexes de protection et de stigmatisation.

Face à cette situation humainement inacceptable, une équipe municipale doit savoir encourager et soutenir une véritable solidarité efficace, notamment par le biais des associations. Le travail d'ombre de leurs militants bénévoles en a fait, au fil des années des acteurs essentiels.

Le domaine de l'aide alimentaire est un premier pas dans le maintien de l'humanité car il répond à un besoin vital aussi bien physique qu'affectif et social. C'est ce que résume si bien la phrase qu'Alain BEREZIAT a mis en tête de sa causerie : « ensemble, aidons l'homme à se restaurer ».



Pablo Picasso : Le mendiant

Quelques chiffres d'abord.

En 2010, on comptait 80 millions d'Européens sous le seuil de pauvreté, soit 16% de la population.

En Languedoc Roussillon, on considère qu'1 habitant sur 5 vit sous ce seuil. Le chiffre atteint 27% de la population montpelliéraine et 15% sur la métropole montpelliéraine.

3,6 millions de français sont mal logés, dont 690 000 sans domicile personnel. Environ 500 SDF sur Montpellier.

3, 5 millions de personnes bénéficient de l'aide alimentaire accordée essentiellement par la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, la Croix Rouge ou le Secours Populaire.

Parmi les 3,5 millions de Français ayant besoin d'une aide alimentaire, 15% ont un emploi, 11% sont retraités, 53% ont des enfants et 85% ont un logement stable.

Cette situation, malheureusement, ne va pas s'améliorer dans les prochaines années pour des raisons internes et externes. La croissance des charges fixes, par exemple, progresse plus fortement chez les plus pauvres. On compte 56% de ménage pauvres n'ayant que 250 euros par mois pour vivre une fois les charges fixes acquittées.

On assiste, par ailleurs, à une croissance constante de nouveaux pauvres, dont beaucoup de jeunes et de familles monoparentales.

La Banque Alimentaire a ainsi mesuré que les besoins d'aides se répartissent en trois tiers : un premier pour les familles monoparentales, un deuxième pour les personnes seules et un dernier pour les personnes en couple. La solitude est un facteur doublement aggravant. Il est d'abord le signe d'entrée dans la précarité, la personne durement atteinte dans son équilibre social et professionnel a tendance à se replier sur elle-même et à se couper des autres. La pauvreté, par ailleurs, atteint plus facilement les personnes seules par un effet mécanique : lorsque l'on ne dispose que d'un revenu, on est fatalement plus démuné.

Comment fonctionne l'aide alimentaire ? Quelle est sa fonction sociale ?

Des tonnes d'aliments sont jetées chaque jour par nos sociétés de consommation. De plus, leur destruction est très onéreuse et polluante. En même temps 2 millions de Français sont en état de sous nutrition. Les associations d'aide alimentaire participent donc à une double action humanitaire : action d'aide aux personnes en nécessité et action sur l'environnement. On a calculé combien leur action de récupération et redistribution des produits alimentaires jouait sur l'impact carbone : pour le seul

département de l'Hérault on arrive à un gain de 1 770 tonnes équivalent CO2 soit la consommation annuelle en électricité d'une ville de 11 000 habitants.



Concrètement, la Banque Alimentaire récupère les produits, les stocke et les répartit aux CCAS et aux associations pour distribution.

En 2012, 2 175 tonnes ont été distribuées soit 4,4 millions de repas, soit une aide de 1 000 euros/an par personne aidée.

La philosophie de l'aide alimentaire est de ne pas faire de l'assistanat au sens péjoratif du terme. Elle aide la personne à « se restaurer » au double sens du terme : subvenir aux besoins premiers et redonner une dignité de citoyen. Le moment de distribution est un moment privilégié de relation humaine et non une simple délivrance anonyme de produits.

C'est pour cela que les associations développent d'autres activités comme les ateliers cuisine qui apprennent à se nourrir correctement avec de petits budgets : 114 ateliers ont fonctionné en 2012 et ont réuni 694 participants.

Perspectives.

L'avenir de l'aide alimentaire est fait d'inquiétudes.

La première est liée aux impératifs réglementaires qui fait que les encadrements gestionnaires risquent bientôt de l'emporter sur la finalité de l'action : exigences de traçabilité, d'hygiène et de sécurité alimentaires mais aussi dans la gestion des salariés et des bénévoles.

La seconde vient de l'Union Européenne et des menaces qu'elle fait peser sur les financements des aides alimentaires.

Quels rôles peuvent avoir les collectivités locales ?

Reprenons simplement celui qu'a proposé Alain BEREZIAT :

« Coordination des associations dans l'espace et le temps

Donner aux associations un cadre d'exercice clair avec une visibilité à moyen terme

Passer à une logique de conventions pluriannuelles (avec objectifs de progrès ?)

Permettre aux associations d'exercer leur action dans des conditions matérielles satisfaisantes pour leurs salariés et bénévoles à la hauteur des défis à relever ».

Nous aurons à cœur de retenir ces propositions dans notre propre réflexion à Montpellier 2020.

Tribune libre ...

Cette rubrique, comme son nom l'indique, est celle d'une libre expression par rapport à l'actualité et en lien avec les propositions de Montpellier 2020. Elle n'engage que leurs auteurs.

« Réaction à propos de l'Economie Sociale et Solidaire »

« Si l'on entend ici ou là qu'il ne s'agit pas d'une « économie de réparation », mais bien d'une véritable économie, il n'en demeure pas moins qu'elle a nécessité d'une attitude professionnelle faite de rigueur, d'exigence et de pilotage assidu.

Ce ne serait pas, et surtout pas, parce que le secteur public abonderait– ici ou là en subventions, même si ces dernières se réduisent – que l'ESS pourrait se comporter comme étant « par-dessus les exigences comptables » : c'est au contraire parce que la subvention publique existe, que l'ESS se doit d'adopter, aux yeux de tous les citoyens et acteurs économiques, un comportement exemplaire et des plus rigoureux : ceci concerne tant la gestion, le management de projet, les dirigeants que les salariés. Cet aspect (rigueur de gestion) avait d'ailleurs été rappelé lors d'un séminaire en 2011 à Montpellier lorsque le représentant du SGAR avait déclaré qu'il convenait dorénavant pour l'ESS (et le large secteur associatif) de se comporter en véritable entreprise de gestion et de pilotage, et non avec l'image d'un secteur « aidé » qui ne recevrait pas les mêmes exigences comptables (et autres) que le secteur concurrentiel dit « normal ».

La crédibilité de cet important pan économique régional ne peut reposer sur des structures qui s'empileraient, qui vivraient les unes au crochet des autres ou quelquefois qui se factureraient mutuellement. La nécessité d'une lisibilité et d'une clarté des enjeux et structures de l'ESS est la pierre angulaire de cette économie. L'ESS doit développer une attitude fédérative autour d'elle, pour assurer et sa pérennité et sa crédibilité durables. C'est par l'exemplarité, la transparence, la gestion saine et communiquée ainsi que par des « reporting » réguliers que l'ESS n'a de sens, sinon elle risque, dans le temps, d'être montrée du doigt et discréditée.

Militons donc tous, pour qu'un cadre formalisant les droits et devoirs de l'E.S.S soit établi, communiqué et connu : ainsi, et de cette manière, si le secteur public est présent tant au capital qu'en subvention, il ne peut avoir comme vocation d'être un « donneur d'ordres » incitant telle ou telle structure à faire en ses lieux et place. Pire serait qu'il se distancie ou se désintéresse si les dites structures rencontraient des difficultés ».

J.L Régnier

« Une approche sommaire des problématiques du sport et leur déclinaison à Montpellier »

« Le sport, discipline vieille d'à peine un peu plus d'un siècle, connaît souvent une perception réductrice. Elle est, de plus, fréquemment brouillée par les maquis des politiques publiques. Les politiques du sport sont enchevêtrées entre l'Etat qui dispose de la compétence théorique et toutes les collectivités territoriales qui s'y impliquent au nom de la compétence dite générale bien qu'aucune obligation ne leur ait été signifiée. Dans la réalité, malheureusement, aucune coordination n'existe : des recherches de mutualisation devraient être entreprises pour viser des économies d'échelle.

La grille de lecture de l'organigramme du sport est complexe. Les domaines et les niveaux sont extrêmement nombreux : depuis le sport spectacle ou de haut niveau aux activités physiques et sportives de développement individuel, en passant par les sports collectifs et les sports individuels, les professionnels et les amateurs, sans compter, enfin, le sport scolaire, le handisport ou le sport adapté.

Cet écheveau complexe est structuré en partie par le mouvement sportif fédéral qui « licencie » ses adhérents à partir de pyramides : clubs, comités départementaux, ligues sportives régionales avec, horizontalement, les Cdos, Cros et Cnosf qui cogèrent avec l'Etat les crédits du Cnds.

Résultat du millefeuille administratif, chaque équipement de maîtrise d'ouvrage, le plus souvent communal, doit solliciter le financement de tous les autres échelons. La pratique sportive nécessite, donc, des équipements adaptés et un encadrement compétent.

De son côté, l'Agglo de Montpellier dispose désormais de tous les grands équipements depuis le maillage de ses communes jusqu'aux grands équipements comme l'Aréna (gestion publique-privée). Le Département, de son côté, a doté chaque collège d'un gymnase, performance unique en France.

L'encadrement technique du sport est d'abord l'affaire de professionnels diplômés. Montpellier dispose de deux structures de formation performantes : les Staps (Université) et le Creps (Formation professionnelle) qui s'est adjoint un CFA.

Les clubs de l'élite sportive bénéficient du soutien résolu de l'Agglo. Les trois gros clubs (Foot, Rugby et Hand) sont soutenus au titre de leur centre de formation, les limites légales interdisant de dépasser un certain seuil de subventionnement. Une mutualisation des services communs aux clubs de l'élite, la formation, le suivi médical ou les logistiques d'accueil par exemple, pourrait être recherchée dans le cadre d'une structure juridique à déterminer.

Le sport de haut niveau a une dimension économique très coûteuse qui nécessite des recettes conséquentes : public, partenaires, sponsors, Présidents ... Les résultats, comme les recettes, ne sont jamais garantis : cela fait partie de la « glorieuse incertitude du sport ».

D'où la nécessité de la formation : elle est non seulement facteur d'insertion et de cohésion sociales mais elle comporte une dimension économique non négligeable même si sa filière est insuffisante pour les clubs. Leur « profondeur » se mesure, en fait, à partir de la richesse de leurs adhérents, de leurs équipes jeunes ou de « réserve ». Ce sont les vraies locomotives régionales des disciplines sportives et montrent que sport de masse et sport d'élite ne s'opposent pas dans les faits.

Le « sport pour tous » : la pratique du sport (de compétition) et des activités physiques (non compétitives) pour le plus grand nombre résulte, à Montpellier, d'une collaboration entre la vie associative et la municipalité. Un Office Municipal des Sports a longtemps présidé à ce partenariat à Montpellier avec des réussites spectaculaires : l'opération « Place aux sports » (initiation aux pratiques) et le centre d'évaluation médico-sportif, notamment.

La question est souvent posée : l'argent public doit-il avoir pour seule destination le sport pour tous et non le sport spectacle ? Il s'agit, en fait, d'un choix de rayonnement identifié d'un territoire par le sport : il convient de savoir le financer dans des proportions adaptées. De même, l'accueil d'événements comme le Fise et le passage du Tour de France sont d'autres formes de communication.

On ne peut terminer sans évoquer certains fléaux qui ternissent l'image du sport : dopage, paris sportifs, interférences des médias ou d'organismes ou d'agents rapaces, les agents de joueurs, hordes de supporters ou récupérations politiques malvenues.

En conclusion : le bilan du sport à Montpellier est éminemment favorable. Prenons garde cependant à la suffisance et l'autosatisfaction.

Deux perspectives à caractère horizontal restent à envisager pour une politique plus harmonieuse :

- une concertation inter-collectivités dans un esprit de complémentarité et non de concurrence.*
- un lien entre la municipalité et les associations pour légitimer une politique publique ».*

Gérard Dorival.

Annnonce parution :

SURSAUT II

Propositions pour un meilleur fonctionnement de la vie politique

Notre premier ouvrage a connu un franc succès puisque plus de 2000 exemplaires ont déjà été vendus. Nous avons pensé qu'il convenait de lui donner une suite en développant un thème précis assorti de propositions concrètes. La « gouvernance » nous est vite apparue comme le point de réflexion le plus actuel et, sans doute, le plus exemplaire si l'on considère les difficultés que rencontrent actuellement les responsables politiques de nos divers territoires administratifs.

La gouvernance était la proposition préalable et introductive de « SURSAUT » : elle en constituait la toile de fond de la mise en œuvre de ses autres propositions. Les propositions concrètes que contient « SURSAUT II » nous apparaissent comme autant d'exigences préalables sur lesquelles devrait s'engager tout candidat aux prochaines échéances électorales.



L'ouvrage, toujours édité par Talaia, doit paraître le 15 juin.

Il sera **présenté à la presse le 22 juin à 11h.**

Il sera distribué chez les distributeurs de journaux et à la librairie Sauramps et vendu à 2 euros comme le précédent : il est financé uniquement pas les membres de l'association.